

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **vingt-et-unième jour de mars 2005 à 19h00** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Claude Ménard  
Monsieur André Bergeron  
Madame Monique Carré  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juairé est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

**05-03-070**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron, qu'à une prochaine séance, soit régulière, spéciale ou ajournée sera adopté un règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la rue Lecours ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 595 000 \$. La dispense de lecture est accordée lors de l'adoption du règlement.

**05-03-071**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, qu'à une prochaine séance, soit régulière, spéciale ou ajournée sera adopté un règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale et plus spécifiquement pour les zones R-17 et I-31. La dispense de lecture est accordée lors de l'adoption du règlement.

**05-03-072**

**Levée**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

---

Mario Juairé, greffier

---

Gilles Fortier, maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Louise Bergeron, trésorière